

Avis informationnel A18-013

ÉLIMINATION DES ORDRES DE TYPE ORDRE AU COURS D'OUVERTURE (MARCHÉ À L'OUVERTURE) RELATIVEMENT AUX OPTIONS SUR ACTIONS, SUR PARTS DE FNB, SUR INDICE ET SUR DEVISES

Le présent avis opérationnel vise à annoncer que Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») désactivera les ordres de type Ordre au cours d'ouverture (marché à l'ouverture) relativement aux options sur actions, sur parts de fonds négocié en bourse (« FNB »), sur indice et sur devises (les « options »).

Étant donné le niveau de volatilité accru des instruments sous-jacents à l'ouverture des marchés qui a une incidence sur les cotations des marchés des options, on a observé que l'exécution des ordres au cours d'ouverture peut parfois avoir lieu à des cours qui ne cadrent pas avec la situation réelle des marchés. Par conséquent, le personnel des opérations de marché de la Bourse doit intervenir afin de ramener les cours à des niveaux acceptables. Les changements sont apportés dans le but d'atténuer les risques auxquels sont exposés les participants en raison d'exécutions erronées et de la perturbation qu'entraînent les rajustements des cours. La désactivation du type d'ordres en question a pour objectif de s'assurer que les ordres saisis à l'ouverture sur les instruments dérivés sur actions et sur devises susmentionnés soient exécutés à des cours qui correspondent à la situation réelle des marchés. Les participants agréés seront toujours en mesure de saisir des ordres au marché après l'ouverture du marché des options.

Les changements proposés seront apportés le vendredi 27 juillet 2018, après la clôture des marchés, et ils entreront en vigueur le lundi 30 juillet 2018 .

Si vous avez des questions au sujet du présent avis opérationnel, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché aux coordonnées ci-après.

Appels locaux : 514 871-7877
Numéro sans frais : 1 866 576-8836
Courriel : monitoring@tmx.com